



CAPA des PLP - Séance du 14 janvier 2019 **Déclaration du SNETAA FO**

Mesdames, messieurs les membres de la CAPA des PLP,

Tout d'abord, à l'occasion des élections professionnelles, les PLP viennent de donner mandat au SNETAA de porter leurs revendications et d'être leur porte-voix.

Le SNETAA demeure le premier syndicat de l'enseignement professionnel.

C'est le seul dans la voie professionnelle à avoir des élus dans toutes les académies y compris celles des outre-mer.

C'est une satisfaction mais c'est aussi une grande responsabilité : celle de représenter le plus grand nombre, d'être majoritaire et, surtout d'obtenir les changements qu'attendent les PLP.

Ainsi sur la réforme de l'enseignement professionnel en cours à laquelle il reste vigoureusement opposé, le SNETAA, fort des mandats de ses adhérents, a décidé d'arracher tout ce qu'il pouvait avec un objectif clair : améliorer les conditions de travail des PLP, leur existence, leur statut et empêcher les suppressions de postes par le maintien de la DGH professeurs dont le SNETAA a publié les grilles de répartition dès octobre.

Le SNETAA veillera à la stricte application des obligations horaires légales, puisque maintenant parues au BO, dans toutes leurs dimensions et dans tous les établissements de l'académie. Les moyens dévolus à la voie professionnelle doivent y être effectivement consacrés.

Ensuite, à l'ordre du jour de cette CAPA se trouve le PPCR que le SNETAA et sa fédération la FNEC FP FO n'ont pas voté. On découvre qu'en plus d'être un véritable miroir aux alouettes, il devient maintenant un prétexte pour ne pas rétablir l'évolution indiciaire des salaires. Un stupéfiant communiqué du 10 janvier affirme : « *Le Gouvernement travaille depuis 18 mois pour améliorer le pouvoir d'achat et les conditions de travail des enseignants* ».

Il y a peu de chance que cette communication convainque les enseignants : un simple regard sur leur fiche de paye de janvier et son évolution suffira. Les salaires des enseignants français sont nettement en dessous de la moyenne des pays de l'OCDE et ce n'est pas la seconde heure supplémentaire obligatoire envisagée qui règlera le problème.

L'urgence maintenant, ce sont les salaires ! Le point d'indice est bloqué ; le PPCR est une illusion amère pour les jeunes collègues. Nous exigeons un rattrapage et le déblocage du point d'indice.

Pour terminer, et puisque nous sommes encore en janvier, permettez-moi au nom du SNETAA de vous adresser mesdames et messieurs les membres de la CAPA des PLP l'expression de nos meilleurs vœux pour l'année nouvelle.

Les commissaires paritaires du SNETAA FO